



AVIS PUBLIC

MODIFICATIONS DEVANT ÊTRE EFFECTUÉES PAR L'ÉVALUATEUR AU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2014-2015-2016

3^e EXERCICE FINANCIER

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Ville de Westmount, de ce qui suit :

Le rôle d'évaluation foncière qui s'appliquera pour le 3^e exercice du rôle triennal d'évaluation foncière de 2014-2015-2016 a été déposé au bureau du greffe et toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant nos heures d'ouvertures. Le rôle est également disponible pour consultation sur internet à l'adresse suivante :

<http://ville.montreal.qc.ca/evalweb>

Toute personne au nom de laquelle est ou était inscrit au rôle un bien visé par une modification au rôle d'évaluation foncière de 2014-2015-2016 peut déposer une demande de révision administrative prévue à la section I du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, chapitre F-2.1) au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 de ladite loi.

Pour être recevable, une demande de révision administrative doit remplir les conditions suivantes :

- i) Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification ;
- ii) Être faite au moyen du formulaire prescrit à cette fin et disponible dans les lieux de dépôt mentionnés ci-dessous ainsi qu'à l'hôtel de ville de Westmount ;

PUBLIC NOTICE

ALTERATIONS TO BE MADE BY THE ASSESSOR TO THE PROPERTY ASSESSMENT ROLL 2014-2015-2016

3rd FISCAL YEAR

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, City Clerk of the City of Westmount, of the following:

The property assessment roll that will be in force for the 3rd fiscal year of the triennial property assessment roll of 2014-2015-2016, has been deposited at the City Clerk's Office, where it is available for consultation by any interested person during regular business hours. The roll is also available for consultation online at the following address:

Any person in whose name a property, affected by an alteration to the 2014-2015-2016 property assessment roll, is or was entered, may file an application for administrative review under Division I of Chapter X of *An Act Respecting Municipal Taxation* (CQLR, chapter F-2.1) on the grounds that the assessor has failed to make a required alteration to the roll pursuant to section 174 of said Act.

To be admissible, an application for administrative review must meet the following conditions:

- i) Be filed in the fiscal year during which an event justify an alteration to the roll occurs or in the next fiscal year, if the assessor does not make the alteration;
- ii) Be made on the prescribed form, available at one of the addresses mentioned below, as well as at the City Hall of Westmount;



iii) Être accompagnée du montant d'argent déterminé par le *Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal* pour l'unité d'évaluation visée, ou, si transmise par courrier recommandé, être accompagnée d'un chèque visé ou d'un mandat-poste à l'ordre de la Ville de Montréal ;

iv) Être déposée en personne, du lundi au vendredi, entre 9 h et 12 h ou entre 13 h et 16 h auprès de la Direction de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal (DEFVM) à l'une des adresses suivantes :

Division Centre
255, boul. Crémazie Est,
bureau 600
Montréal (Québec) H2M 1M2

Division Est
7101, rue Jean-Talon Est,
bureau 1110
Anjou (Québec) H1M 3N7

Division Ouest
1868, boulevard Des Sources,
bureau 500
Pointe-Claire (Québec) H9R 5R2

iii) Include the amount determined under the *By-law concerning fees of the Urban Agglomeration of Montréal* and applicable to the unit of assessment covered by the application, or, if sent by registered mail, include a certified cheque or money order made out to the Ville de Montréal;

iv) Be filed in person at the Office of the Direction de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal (DEFVM), from Monday to Friday, between 9:00 a.m. and noon or between 1:00 p.m. and 4:00 p.m., at one of the following locations:

ou être envoyée par courrier recommandé à :

or be sent by registered mail to:

Division Centre
255, boul. Crémazie Est, bureau 600
Montréal (Québec) H2M 1M2

DONNÉ à Westmount, Québec, ce 16 décembre
2015.

GIVEN at Westmount, Québec, this 16th day of
December 2015.

Me Martin St-Jean
Greffier de la Ville / City Clerk